

# ASSOCIATION DES ÉLEVEURS AYRSHIRE DU CANADA

## Assemblée générale annuelle

Vendredi, le 1 mars 2019 – 11 h  
La Cache à Maxime, Scott, Québec

### Procès-verbal

Présents: Mario Lacerte, président, Oliver Balme, François Beaudry, Caroline Couture, Jonathan Lemay, Eleanor Robinson, Mary Ellen Trueman, Michel Boudreault, éleveurs Ayrshire, invités spéciaux et commanditaires.

Secrétaire: Lucie Lecomte, adjointe administrative.

Absent: Duane Tolhurst,

#### 1.0 APPEL À L'ORDRE

Mario Lacerte, président, appelle la réunion à l'ordre à 11h10 et souhaite la bienvenue à tous. Il communique aux membres quelques directives à suivre pour le bon déroulement de l'Assemblée.

Il remercie les personnes présentes de s'être déplacées et souhaite la bienvenue à tous.

#### 2.0 IDENTIFICATION DES MEMBRES

Mario Lacerte demande à tous les membres de s'identifier au moyen des cartons de vote et ayant observé plus de 25 cartons de vote de membres, il déclare l'Assemblée générale annuelle légalement opérante.

#### 3.0 NOMINATION DES SCRUTATEURS

Mario Lacerte demande de nommer des scrutateurs.

François Beaudry / Cynthia Daoust propose et appuie M Pascal Lemire et Mme Stéphanie Roy comme scrutateurs.

ADOPTÉE  
2019-0301-009

#### 4.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Michel Boudreault procède à la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des points à ajouter.

Claude Larocque / Bonnie Bergeron propose et appuie l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE  
2019-0301-010

## 5.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE ANNUELLE TENUE LE 22 MARS 2018

Michel Boudreault présente les points saillants du procès-verbal.

On demande s'il y a des questions. Aucune question.

On demande le vote.

Richard Lagacé / Amélie Hardy Demers. propose et appuie que le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 22 mars 2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE  
2019-0301-011

## 6.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Michel Boudreault fait la lecture du suivi des résolutions du procès-verbal du 22 mars 2018.

Résolution au sujet du pourcentage de pureté des animaux sur notre site Internet. On précise que la demande a été faite à ABRI afin d'afficher le pourcentage de pureté sur notre site Internet.

On demande s'il y a des questions. Aucune question.

## 7.0 RAPPORT DU PRÉSIDENT

Mario Lacerte fait un résumé de son rapport présenté à la page 10 du rapport annuel.

On demande s'il y a des questions. Aucune question.

Patrick Riordon / Christian Bilodeau propose et appuie le rapport du président tel que présenté.

ADOPTÉE  
2019-0301-012

## 8.0 RAPPORTS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Michel Boudreault présente son rapport se trouvant à la page 11 du rapport annuel.

On demande s'il y a des questions. Aucune question

David De Launière / Jonathan Lagacé propose et appuie le rapport du directeur général tel que présenté.

ADOPTÉE  
2019-0301-013

## 9.0 RAPPORT DU COMITÉ D'AMÉLIORATION DE LA RACE

Pascal Morneau fait la lecture du rapport du comité d'amélioration de la race présenté à la page 12 du rapport annuel.

On demande s'il y a des questions.

Richard Lagacé désire féliciter le comité d'amélioration de la race au niveau du travail fait pour l'augmentation de la production. Toutefois, il se questionne si d'autres caractères tels que la vitesse de traite au robot et le tempérament n'ont pas été négligés.

Pascal Morneau précise que le comité continue à travailler sur ces points et qu'ils n'ont pas été négligés par le comité.

Richard Lagacé demande quelles sont les visions du Ciac-Semex au niveau de la sélection des taureaux, afin d'améliorer ces points.

Jonathan Lagacé mentionne que dans les petites races il faut parfois des revirements plus extrêmes et que ces points ne sont pas oubliés. Le Ciac-Semex y travaillent. On souligne l'importance de travailler tous ensemble pour faire avancer la race.

Aucune autre question.

Jonathan Lemay / Cynthia Daoust propose et appuie le rapport du comité d'amélioration de la race tel que présenté.

ADOPTÉE  
2019-0301-014

## 10.0 FINANCES

**Rapport de l'auditeur.** On souligne qu'il est disponible à la page 13 du rapport annuel.

**Rapports financiers non audités.**

Michel fait la lecture des rapports et commente ceux-ci:

États de la situation financière - État des actifs nets - État des résultats (revenus) - Répartition du chiffre d'affaires 2018 - État des résultats (dépenses) - Résumé de l'État des flux de trésorerie. Des explications ont été données à plusieurs points. L'année se termine avec un surplus de 12 319 \$ et au bilan 552 318 \$ pour une différence de 30081 \$ de plus qu'en 2017..

On demande s'il y a des questions. Pas de question.

Normand Lapointe / Claude Larocque propose et appuie les états financiers tels que présentés.

ADOPTÉE  
2019-0301-015

## 11.0 NOMINATION DE L'AUDITEUR(TRICE) POUR 2019

On demande si l'assemblée désire nommer un auditeur (trice). Le Conseil d'administration propose la firme comptable BDO.

Richard Lagacé / Normand Lapointe propose et appuie la même firme comptable que l'an passé soit BDO Canada, pour les états financiers se terminant au 30 novembre 2019.

ADOPTÉE  
2019-0301-016

## 12.0 CHANGEMENTS AUX RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS

### Règlement actuel.

#### 22.2 Statut de la race

Sont admissibles au statut de race pure, à condition que leurs caractéristiques Ayrshire incluent les couleurs rouge et blanche, ou blanche ou rouge :

22.2.1 Les femelles ayant un minimum de 87.5% (7/8 d'hérédité Ayrshire pur-sang.

22.2.2 Les mâles ayant un minimum de 93.75% (15/16) d'hérédité Ayrshire pur-sang.

---

### Amendement proposé :

#### 22.2 Statut de la race

Sont admissibles au statut de race pure, à condition que leurs caractéristiques Ayrshire incluent les couleurs rouge et blanche, ou blanche ou rouge :

22.2.1 Les femelles ayant un minimum de 87.5% (7/8 d'hérédité Ayrshire pur-sang.

22.2.1.1 Aux fins du calcul d'hérédité Ayrshire, les femelles ayant un patrimoine héréditaire compris entre 87,5% et 93,75%,

22.2.1.1.1 Le pourcentage sera indiqué sur le certificat d'enregistrement.

22.2.1.1.2 Le pourcentage sera utilisé pour le calcul d'hérédité Ayrshire de sa progéniture.

22.2.2 Les mâles ayant un minimum de 93.75% (15/16) d'hérédité Ayrshire pur-sang.

---

### Raisons du changement :

1. Éviter des erreurs dans l'interprétation de la désignation « pur-sang »;
2. Faciliter le suivi du pourcentage d'hérédité Ayrshire de l'animal ;
3. Faire correspondre l'information publiée sur le certificat d'enregistrement à celle utilisée dans le calcul d'hérédité Ayrshire de la descendance;
  - a) Même si une femelle est enregistrée comme « pur-sang » à plus de 87,5 %, (article 22.2.1) entre 87,5 % et 93,75 %, c'est le pourcentage réel qui est utilisé.

On souligne que le changement n'affectera aucunement la façon de calculer l'hérédité des animaux mais fera correspondre l'information publiée sur les certificats d'enregistrement à celle utilisée dans le calcul d'hérédité Ayrshire de la descendance.

On mentionne qu'auparavant nous ne retrouvions pas sur le marché des taureaux dont la pureté n'était pas 100%, et que même s'il n'y en a très peu, nous désirons être prêts pour faire face à cette réalité.

M. Douglas Evans mentionne qu'aux États-Unis, le pourcentage réel d'hérédité de l'animal est inscrit sur les enregistrements.

Yves Charpentier précise que notre pourcentage de pureté demeure le même soit 87.5 % et que nous désirons inscrire le pourcentage réel de l'animal sur nos enregistrements et, qu'à partir de 93.75 % et plus le pourcentage ne sera plus inscrit sur le certificat d'enregistrement, seulement la mention pur-sang.

François Beaudry / Mary Ellen Trueman

propose et appuie le changement aux règlements administratifs

ADOPTÉ E  
Par plus des 2/3 des membres présents  
2019-0301-017

Michel présente les orientations et les objectifs de la nouvelle planification stratégique.

On demande s'il y a des questions Aucune question.

Pause santé : 12h55

Retour : 13h55.

## 13.0 RÉSOLUTIONS

### Résolution 1

- Considérant que la Royale de Toronto est un des événements d'envergure au Canada et que des visiteurs de partout au monde sont présents;
- Considérant la valeur monétaire des animaux qui se déplacent pour participer au jugement de la Royale;
- Considérant que les exposants mettent tout en œuvre pour offrir un jugement de haute qualité;
- Considérant que les jugements et exhibits d'animaux constituent une vitrine pour la promotion de la race;
- Considérant que les éleveurs provenant de l'extérieur transportent leurs animaux conjointement avec des éleveurs de différentes races afin de diminuer les coûts de transport et d'améliorer la logistique;
- Considérant que les éleveurs peuvent se déplacer pour les jugements de plusieurs races;
- Considérant l'importance de la biosécurité et de la prévention de maladies dans les divers troupeaux laitiers;

Il est demandé à la Royale de Toronto de s'assurer que le récurage des espaces fournis aux exposants soit effectué complètement avant leur arrivée sur le site, et ce, afin d'éviter la transmission de maladies, d'offrir une meilleure visibilité aux visiteurs qui se promènent sur les exhibits des éleveurs au cours de la semaine et de conserver l'image de marque qu'est la Royale face aux visiteurs internationaux.

De plus, il est demandé à ce qu'il y ait une meilleure logistique en lien avec l'arrivée des exposants à la Royale afin que les animaux aient une place où aller à leur arrivée suite aux nombreuses heures de transport. Il est également demandé à ce que les exposants provenant de l'extérieur et effectuant de nombreuses heures de transport avec leurs animaux aient priorité pour arriver sur le site afin de permettre à leurs sujets de se reposer avant le jugement.

Proposé par le Comité Expo et Ayrshire Québec:

Le conseil d'administration supporte cette résolution.

Comité Expo / Ayrshire Québec / André Clavet propose et appuie la résolution 1 tel que présentée.

On demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2019-0301-018

## Résolution 2

- Considérant que l'éleveur est le propriétaire de son troupeau et la personne responsable de son évaluation;
- Considérant l'importance pour l'éleveur d'avoir accès à ses propres données et en donner l'accès en tant que propriétaire à ceux dont il considère important pour la bonne gestion de son entreprise;
- Considérant la pression financière de plus en plus grande sur les troupeaux laitiers du Québec. Considérant l'augmentation énorme des troupeaux robotisés ou en salle de traite, ainsi que la grande fiabilité des données recueillies;
- Considérant la tendance à la baisse de la récolte des données à titre officielles sur les fermes;

Dans l'optique d'avoir des évaluations fiables et représentatives de la réalité, le club Ayrshire de Bedford/St-Hyacinthe demande à l'association de faire pression sur les différents intervenants tels que le CQRL, Valacta et la Fédération des producteurs de lait du Québec afin que les données recueillies sur les fermes soient utilisées pour toutes les évaluations génétiques. Le club Ayrshire de Bedford/St-Hyacinthe demande à l'association Ayrshire du Québec de faire suivre la demande auprès de l'association Ayrshire du Canada.

Proposé par le Club Ayrshire Bedford / Saint-Hyacinthe / Ayrshire Québec.

On mentionne que cette résolution peut être suivie par Ayrshire Québec et Ayrshire Canada.

Le conseil d'administration supporte cette résolution.

François Beaudry / Andrew Shufelt propose et appuie la proposition 2.

Richard Lagacé mentionne qu'il a apporté cette résolution à son club mais qu'il n'est pas à l'aise avec la demande de « faire pression ». Il précise que les robots de traite ont toutes les données disponibles et que ces données soient utilisées pour les évaluations génétiques. Il demande que les intervenants s'adaptent à cette réalité.

Andrew Shufelt se demande comment les informations publiables et non publiables seront gérées versus les données transmises par les robots et celles recueillies par le contrôle laitier.

Cynthia Daoust mentionne qu'une demande avait été faite à RLC en 2002 et que cela avait été plus ou moins bien reçue et que nous devrions s'assurer de travailler ensemble afin de faire avancer ce dossier qui traîne en longueur.

Richard Lagacé/ Claude Larocque propose et appuie un amendement à cette résolution et de changer les mots « faire pression » par « exiger ».

On demande le vote pour l'amendement de la résolution.

ADOPTÉE  
2019-0301-019

Robert Powell souligne l'importance que les races travaillent ensemble afin que notre demande ait plus de force face aux intervenants.

Larry Ness précise qu'une rencontre du RLC aura lieu le 7 mars prochain.

## Résolution 2 amendée

- Considérant que l'éleveur est le propriétaire de son troupeau et la personne responsable de son évaluation;
- Considérant l'importance pour l'éleveur d'avoir accès à ses propres données et en donner l'accès en tant que propriétaire à ceux dont il considère important pour la bonne gestion de son entreprise;
- Considérant la pression financière de plus en plus grande sur les troupeaux laitiers du Québec. Considérant l'augmentation énorme des troupeaux robotisés ou en salle de traite, ainsi que la grande fiabilité des données recueillies;
- Considérant la tendance à la baisse de la récolte des données à titre officielles sur les fermes;

Dans l'optique d'avoir des évaluations fiables et représentatives de la réalité, le club Ayrshire de Bedford/St-Hyacinthe demande à l'association d'exiger que les différents intervenants tels que le CQRL, Valacta et la Fédération des producteurs de lait du Québec d'utiliser les données recueillies sur les fermes pour toutes les évaluations génétiques. Le club Ayrshire de Bedford/St-Hyacinthe demande à l'association Ayrshire du Québec de faire suivre la demande auprès de l'association Ayrshire du Canada.

On demande le vote pour la résolution amendée.

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT  
2019-0301-020

On demande s'il y a d'autres résolutions. Aucune résolution.

## 14.0 CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

### Invités :

Daniel Côté, président Ciac  
Frédéric Côté, Garage Oscar Brochu  
Claude Dumais, La Coop  
Doug Evans, Ayrshire US  
Marie-Catherine Guimond, FAC  
Jonathan Lagacé, Ciac  
Pascal Lemire, Holstein Canada  
Julie Macfarlane, Ciac  
Stéphanie Roy, Mapa  
Jean-François Simard, CQRL  
Julie Viens, Société d'agriculture de St-Hyacinthe

### Monsieur Pascal Lemire, représentant d'Holstein Canada, prend la parole

M. Lemire prend la parole au nom de Mme Ann Louise Carson. Il souligne qu'Holstein Canada est fière de travailler avec Ayrshire Canada que ce soit pour la classification, les enregistrements, la comptabilité et autres.

Points présentés :

- échanges occasionnels avec Yves Charpentier et Michel Boudreault au sujet des classificateurs;
- évaluation du bien-être animal, Holstein Canada continuera les inspections;

- comité des normes de l'industrie : M. Lemire ainsi que Mme Valérie Tremblay siègent sur ce comité comme représentants de toutes les races laitières. Le comité travaille sur les collectes des données électroniques (robots de traite, salles de traite etc) ainsi que la production qui est classée en 3 volets (lait-gras-protéine).
- futur : contrôle laitier EDHI : Contrôle électronique: échanges de données avec les fermes : Il trouve illogique la façon dont le comité des normes désire travailler sur ce dossier. Il demande l'appui des races pour faire valoir la vision des éleveurs et que ce dossier débloque en 2019.
- nouveaux termes pour « publiables » et « non publiables » qui seront « validées » et « non validées » et les composantes du « kg » de lait seront revues.

M. Lemire précise qu'il désire faire comprendre à ce comité que celui-ci doit travailler avec les demandes des éleveurs et non avec seulement avec la vision des intervenants. Il mentionne que plus de visites aux fermes sont prévues.

Richard Lagacé n'est pas d'accord avec les visites supplémentaires sur les fermes. Les coûts de plus en plus élevés du contrôle laitier font en sorte que les éleveurs l'abandonnent ou songent à l'abandonner.

### **M. Douglas Evans, représentant d'Ayrshire US, prend la parole.**

Points présentés :

- les éleveurs Ayrshire américains ne sont pas d'accord aussi avec leurs intervenants du milieu laitier;
- il félicite Mario Lacerte et sa famille pour l'implication et le travail accompli à l'Association au cours des années;
- aux États-Unis, les éleveurs travaillent aussi avec un intervenant semblable au RLC pour les données des productions laitières ainsi que la génomique;
- il demande aux éleveurs qui désirent consigner des animaux lors de la vente nationale conjointe Ayrshire US et Suisse Brune de communiquer avec lui ou son fils. Cette vente se tiendra dans la semaine du 1<sup>er</sup> juillet dans le cadre de l'AGA conjointe Ayrshire US et Suisse Brune.

## **15.0 NOMINATION DES JUGES ROYALE ET SUPRÊME LAITIER 2020**

On demande de procéder à la nomination des juges de la Royale et Suprême laitier 2020.

Yves explique la façon de procéder pour ces nominations.

### **Royale (juge 2019 et noms les plus suggérés par les exposants votants)**

Juges 2019 : André Clavet

Noms déjà inscrits sur les bulletins de vote étant les plus suggérés: Peter Rossiter – David Wallace

On demande des propositions pour le 3<sup>e</sup> nom du bulletin de vote.

### **PROPOSITIONS :**

Dave Bergeron / Jonathan Lemay propose et appuie M. Mark Rueth du Winconsin.

Aucune autre proposition

On demande le vote pour le 3<sup>e</sup> nom soit M. Mark Rueth.

ADOPTÉE  
2019-0301-021

Les noms qui figureront sur les bulletins de vote de la Royale 2020 sont :

Peter Rossiter, David Wallace et Mark Rueth.

**Suprême laitier (noms les plus suggérés par les exposants votants)**

Juge 2019: Marc Charpentier

Noms déjà inscrit sur les bulletins de vote étant le plus suggérés: Aucun nom. Nous avons besoin de 3 propositions

**PROPOSITIONS :**

François Beaudry / Claude Larocque	propose et appuie Richard Lagacé.
Amélie Hardy Demers / Anthony Bilodeau	propose et appuie Jeff Stephen.
Andrew Shufelt / Robert Dufour	propose et appuie François Beaudry.

On demande le vote pour les 3 noms.

ADOPTÉE  
2019-0301-022

Les noms qui figureront sur les bulletins de note sont :

Richard Lagacé, Jeff Stephen et François Beaudry

**16.0 NOUVELLES AFFAIRES**

On invite les gens à se rendre aux fermes Niclau et Des Crêtes demain pour les visites qui débuteront à 9h00.

Ne pas oublier de s'inscrire à l'Expo printemps et qu'un feuillet publicitaire est disponible annonçant les animaux qui seront inclus dans la vente Elite 2019.

**17.0 LEVÉE DE LA RÉUNION**

David De Launière / Roberto Dufour propose et appuie la levée de la réunion à 15h10.

ADOPTÉE  
2019-0301-023